MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

19-09-2024-10

Date de convocation le 05/09/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations 3
Votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPETRE et LETARGUA.

Était absente excusée : Mme GUITTONNEAU

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

Avaient donné pouvoir : M SALFERANQUE à M CLAVÉ
M HILLOOU à Mme DAUBAS
M LAMASOU à M LETARGUA

OBJET : SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES

Lors de l'élaboration des budgets, la commune de Mont a budgété des montants au titre de subvention d'équilibre des budgets annexes Assainissement, Lotissement Vallée de la Goule et Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Le budget Lotissement de la Geoule n'étant pas terminé, le montant de la subvention sera voté lors de l'année de clôture.

Pour mémoire, le montant de ces subventions inscrit sur les différents budgets :

- Pour le service assainissement collectif (fonctionnement) : 235 000 euros
- Pour le service assainissement non collectif (fonctionnement) : 300 euros

Il est demandé par le Trésor Public de délibérer sur le montant des subventions, les montants ont été inscrits et votés lors de l'élaboration du budget 2024.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide

DE VERSER les subventions d'équilibre suivantes :

- Au budget annexe service public assainissement collectif (fonctionnement) : 235 000 euros
- Au budget annexe service public assainissement non collectif (fonctionnement) : 300 euros

PRECISER que les crédits sont prévus au budget 2024

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Marie Christine BAZIARD
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/09/2024
Reçu en préfecture le 23/09/2024
Publié le
ID : 064-216403964-20240919-19_09_2024_10-DE

JC96